



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze Mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : AURIOU Jean-Pierre, DEMOUGE Cyrille, DUPREZ Jean-Jacques, MARQUIS Serge, NIEDERHOFFER Guy, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne (à partir de 19h50), STOUFF Roland.

ABSENTS EXCUSES : CLAUDE Pascal (pouvoir à MARQUIS Serge) GIGON Florence, PERROT Jocelyne (jusqu'à 19h50).

Date de convocation : 27 Février 2025	Membres en exercice : 10
Date d'affichage : 27 Février 2025	Membres présents : 7 jusqu'à 19h50 8 à partir de 19h50
	Membres votants : 7 jusqu'à 19h50 8 à partir de 19h50
	Pouvoir : 1

Ordre du jour :

1. Approbation CR du 04.02.2025
2. Association des 3 Fontaines – contrôle réglementaire
3. Association ALPL - Informations
4. Débat d'Orientation Budgétaire – Bilan 2024 – Grandes Lignes 2025
5. Taux d'imposition
6. Entretien de la forêt
7. Divers

1.Approbation CR du 04.02.202

Le compte rendu du 04.02.2025 du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2. Association des 3 Fontaines : contrôle réglementaire

Présence de la Présidente de l'Association des Trois Fontaines. La présidente a remis le compte rendu de la réunion du 25 octobre 2024. Elle affirme ne pas vouloir communiquer d'autres documents au conseil municipal.

Le Maire la prévient qu'un arrêté municipal prononçant la fermeture de la salle des trois fontaines sera pris jeudi 13 mars suite aux conclusions de la sous-commission départementale du Territoire de Belfort du 20 février 2025.

3.Association ALPL : Informations

L'Association de Loisirs Périscolaire est venue présenter ses chiffres comptable. Le bilan est négatif. L'association sollicite l'aide de la commune et du RPI pour combler son déficit.

4. Débat d'orientation Budgétaire

Débat d'orientation budgétaire

Le budget est en cours. Le Compte Financier Unique de 2024 est présenté. Le solde des réalisations de l'exercice est de 7 209.80 €. Le résultat cumulé est de 22 567.24 €
Il ne nécessite pas d'augmentation de la taxe foncière sur le bâti.

Le conseil municipal donne son accord de principe pour qu'il n'y ait pas d'augmentation de la taxe foncière sur le bâti.

5. Taux d'imposition

Compte tenu des résultats financiers de la commune, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

Le conseil municipal donne son accord pour qu'il n'y ait pas d'augmentation des taux d'imposition.

6. Entretien de la forêt

Nous avons des problèmes de liaison et communications pour le moment compte tenu de l'absence d'un titulaire au poste de secteur. L'ONF n'a rien programmé pour le moment.

7.Divers

RPI : Jeudi 13 mars 2025, manifestation des parents d'élèves contre la fermeture programmée d'une classe dans le RPI du Plateau.

Fin de la séance :

Prochain conseil municipal : mardi 08 Avril 2025 à 20h

Réunion préparatoire : mardi 1^{er} Avril 2025 à 20h

*Monsieur le Maire,
Jean-Jacques DUPREZ*